

Projet de recrutement pour l'option EPS au lycée Louis Audouin Dubreuil

Introduction

- L'option EPS proposée au sein de notre établissement vise à encourager les élèves motivés et investis dans la pratique sportive, tout en garantissant un équilibre entre performances scolaires et engagement physique. Afin de maintenir un niveau d'exigence et d'assurer un cadre optimal d'apprentissage, le recrutement est limité à **30 élèves**, avec une liste d'attente de **10 élèves** supplémentaires. Ce projet définit les critères de sélection et la méthode de mise en œuvre du processus de recrutement.

Objectifs de l'option EPS

- Favoriser le développement des compétences physiques, techniques et tactiques dans diverses disciplines sportives.
- Encourager un engagement actif dans des projets sportifs (UNSS, compétitions, événements locaux).
- Assurer un équilibre entre les exigences scolaires et sportives, formant des élèves polyvalents et autonomes.

Critères de sélection

Les critères sont répartis en trois grandes catégories, chacune évaluée à part égale (1/3) pour garantir une sélection équilibrée.

1. Niveau sportif et investissement :

- **Résultats scolaires en EPS** : Analyse des notes obtenues en EPS au collège, témoignant des compétences techniques et de la participation active.
- **Participation à des compétitions sportives** : Engagement prouvé dans des compétitions scolaires (UNSS, AS) ou dans des clubs sportifs externes.
- **Assiduité et investissement** : Appréciation de l'assiduité et du sérieux dans les activités sportives, validée par une recommandation du professeur d'EPS actuel.

2. Motivation et comportement :

- **Lettre de motivation** : Les élèves doivent rédiger une lettre expliquant :
 - Pourquoi ils souhaitent intégrer l'option EPS.
 - Quels sont leurs objectifs sportifs et scolaires.
 - Ce qu'ils peuvent apporter au groupe.

- **Comportement général** : Analyse des appréciations figurant sur les bulletins scolaires, en mettant l'accent sur :
 - Le respect des règles.
 - La capacité à travailler en équipe.
 - L'engagement et la motivation.
- **Intérêt manifesté** : Récolte des noms des élèves ayant manifestés un intérêt lors des portes ouvertes ou des forums proposés

3. Prérequis scolaires

- **Résultats généraux** : Vérification de la capacité de l'élève à maintenir un équilibre entre ses résultats scolaires et son engagement sportif.
- **Capacité d'organisation** : Appréciations scolaires attestant de la rigueur et de la gestion de l'emploi du temps.

Méthode de mise en œuvre

Le processus de recrutement se déroulera en plusieurs étapes afin d'évaluer objectivement chaque candidature.

Étape 1 : Constitution du dossier de candidature

Les élèves intéressés devront fournir :

- Une **copie des bulletins scolaires de 3^e**.
- Une **lettre de motivation** détaillant leurs objectifs et leur investissement.
- Une recommandation écrite de leur professeur d'EPS actuel (Optionnel).
- Une attestation de participation à des activités sportives en club ou à des compétitions (Optionnel).

Étape 2 : Pré-sélection sur dossier

Un jury composé de professeurs d'EPS et d'un membre de l'administration évaluera chaque dossier selon les trois critères définis :

- Niveau sportif et investissement.
- Motivation et comportement.
- Prérequis scolaires.

Chaque critère sera noté sur **20 points**, pour un total de **60 points** maximum.

Étape 3 : Sélection finale

- Les 30 meilleurs candidats seront retenus.
- Une liste d'attente sera créée avec les 10 élèves suivants afin qu'ils puissent intégrer l'option EPS en cas de désistements.

Calendrier de recrutement

- Diffusion de l'information : Dès le 20/04/26, dans les collèges partenaires et via le site du lycée.
- Dépôt des candidatures : Jusqu'au 26/06/26, par mail à l'adresse suivante : eps.audouindubreuil@gmail.com.
- Analyse des dossiers : Entre le 27/06/26 et le 03/07/26.
- Annonce des résultats : Les familles seront informées e-mail à partir du 04/07/26.

Conclusion

Ce projet de recrutement garantit une sélection équilibrée et objective, prenant en compte les performances sportives, la motivation et les capacités académiques des élèves. Il vise à constituer un groupe homogène, motivé et apte à relever les défis de l'option EPS. Ce cadre permettra de maintenir l'excellence sportive tout en favorisant la réussite scolaire des élèves.

L'équipe EPS et la Direction